Fiche Technique: formation continue marché public

Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation et la gestion des marchés publics
- Sécuriser les procédures et garantir la conformité
- Anticiper et gérer les risques juridiques et opérationnels
- Optimiser la performance stratégique des marchés publics
- Développer des compétences pratiques et opérationnelles
- Obtenir une certification attestant de la maîtrise des processus

Population cible

- Agents des services publics et responsables des achats
- Juristes et gestionnaires de projets
- Professionnels en charge de la passation et suivi des marchés publics
- Participants souhaitant actualiser leurs compétences réglementaires
- Professionnels des secteurs publics et privés liés aux marchés publics

Durée de la formation

Format	Durée	Modalités	Groupe recommandé
Présentiel intra-entreprise	3 à 5 jours	Formation sur site, sessions personnalisées	6 à 12 participants
Présentiel inter-entreprises	4 jours	Sessions multi-sectorielles	8 à 12 participants
Blended learning	8 h e-learning + 2 jours en salle	Mixte e-learning + présentiel	6 à 10 participants
Formation en ligne	Variable selon parcours	Classe virtuelle, tutoriels interactifs	Individuel ou groupe

Programme de la formation

Module 1 : Les fondations de la réglementation des marchés publics

- Bases juridiques, Code des marchés publics et directives européennes
- Procédures de passation : appel d’offres, négocié, procédure adaptée
- Contrôles réglementaires et sanctions
- Études de cas et ateliers pratiques

Module 2 : Gestion des risques et conformité dans les marchés publics

- Cartographie des risques juridiques, financiers et opérationnels
- Plans de prévention et gestion des litiges
- Dispositifs de contrôle interne et audit
- Simulations de situations critiques

Module 3 : Maîtrise des procédures opérationnelles et gestion administrative

- Préparation des dossiers et cahiers des charges
- Suivi contractuel et clôture administrative
- Outils numériques et plateformes électroniques
- Ateliers rédaction rapports et gestion documentaire

Module 4 : Formation certifiante et évaluation des compétences

- Évaluations écrites et mises en situation
- Épreuve finale sanctionnée par attestation
- Validation des compétences opérationnelles

Module 5 : Formation en ligne et supports digitaux pour un apprentissage flexible

- Classes virtuelles et tutoriels interactifs
- Ressources pédagogiques multimédias
- Progression au rythme des participants

> La formation continue est essentielle pour respecter les exigences réglementaires, réduire les risques de non-conformité et améliorer l'efficacité des équipes dans la gestion des marchés publics.
